

DIRECTEURS



au service des personnes âgées

Nov / Déc 2013



PÉTITION

ENGAGER LA LOI AUTONOMIE DÈS 2014

Le gouvernement prévoit aujourd'hui d'utiliser les crédits de la CASA à d'autres fins que l'aide aux personnes âgées. C'est inacceptable.

**AIDONS LES PERSONNES ÂGÉES FRAGILISÉES.
SIGNEZ ET RELAYEZ LA PÉTITION (p.3),
AFIN QUE L'ÉTAT TIENNE SES ENGAGEMENTS.**

Depuis des semaines, les organisations de personnes âgées, de familles et de professionnels dénoncent le détournement des crédits de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie).

La pétition «Engager la loi autonomie dès 2014» lancée le 10 octobre dernier est désormais une pétition AD-PA, ANC.CLIC, FNAR, SNGC, SNGIE. Elle compte à ce jour plus de 3000 signataires.

SOMMAIRE

PÉTITION

3-4 Engager la loi autonomie dès 2014

DOSSIER

5 - 6 Citoyennage - La parole aux personnes âgées : Synthèse des colloques

FOCUS

7 - Dispositif Emploi Autonomie : L'État peut créer 22 000 emplois

POSITIONNEMENTS

8 - Annonce d'une loi vieillissement : une tentative de diversion naïve

8 - PLFSS 2014 : Débats à l'Assemblée Nationale

8 - 100 millions d'Euros pour les Personnes âgées : Un premier pas en avant

8 - Conseil de la CNSA : L'état Isolé

INFOS

9 - Convention Nord Pas de Calais

9 - L'AD-PA est désormais sur les réseaux sociaux !

9 - CASA : Les personnes âgées en parlent

9 - Emploi

LIVRES

10 - Notre sélection

11 - Le jeu : un véritable outil de travail ludique pour entretenir et stimuler la mémoire

LETTRE À ...

12 - Les 3 premiers Lauréats 2013

I - IV SPÉCIAL ADHÉRENTS

I - Nouveaux correspondants
I - Réunions AD-PA

II / III - Séminaire AD-PA, Tallinn

IV - Réunion AD-PA Rhône-Alpes - ADIREPAS

*L'encart spécial est adressé
uniquement aux adhérents AD-PA*



DIRECTEURS au service des personnes âgées

3, impasse de l'Abbaye - 94106 Saint-Maur-des-Fossés Cedex - Tél. 01 55 12 17 24 - courriel : ad-pa@orange.fr
Directeur de la Publication : P. CHAMPVERT - Directeur Adjoint de la publication : R. GIZOLME -
Conception et Maquette : C. SAJAT - Imprimeur : RGP ANTONY - ISSN : 2268-0926

ENGAGER LA LOI AUTONOMIE DÈS 2014

Depuis avril 2013, tous les retraités paient la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) soit 0,3 % de leurs revenus.

Cette contribution devait financer dès 2014 l'aide aux personnes âgées. Le Gouvernement prévoit aujourd'hui de détourner ces crédits de leur mission initiale.

Ceci n'est pas acceptable

Tous les crédits de la CNSA (dont les crédits du jour férié et la contribution de 0,3 % sur les retraites) doivent aller aux personnes âgées fragilisées dès janvier 2014 pour amorcer la Loi Autonomie promise par le Président de la République, le Premier Ministre, et leurs prédécesseurs depuis si longtemps.

La contribution des retraités doit aider les plus âgés en créant des emplois (notamment pour les jeunes).

Aidons les personnes âgées fragilisées en partageant et signant cette pétition, afin que l'Etat tienne ses engagements.

NOM	PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE

SIGNEZ LA PÉTITION

en ligne www.change.org/fr/pétitions/président-de-la-république-engager-la-loi-autonomie-dès-2014
par fax : 01 42 83 63 33

mail : ad-pa@orange.fr ; anc.clic@orange.fr ; fnar.asso@wanadoo.fr ; michel.salom@bellan.fr ; p.marissal@mg-france.fr



AD-PA (Association des Directeurs au service des Personnes Âgées) regroupe les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.



ANC-CLIC (Association Nationale des Coordinateurs et Directeurs de CLIC) regroupe les coordinateurs et responsables de coordinations.



FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités), l'une des principales organisations de retraités, elle est composée de Fédérations départementales de Clubs urbains ou ruraux, d'amicales d'entreprises nationales ou locales, de clubs isolés et de membres associés.



SNGC Le SNGC est le syndicat des gériatres, qu'ils travaillent dans le privé, le public, en tant que salariés comme en libéral.



SNGIE Le syndicat des médecins intervenant en établissements pour personnes âgées, spécialistes de médecine générale ou de gériatrie, qu'ils soient libéraux ou salariés, coordonnateurs ou non.

Parallèlement les retraités CFDT, le collectif «une Société pour tous les âges» et les fédérations employeurs de l'aide à domicile (ADESSADOMICILE, ADMR, FNAAFP/CSF, UNA) proposent des pétitions qui vont dans le même sens que celle-ci.

Leur nombre de signataires pourront donc être additionnés pour montrer la volonté des retraités, des personnes âgées, des familles, et des professionnels à être entendus.

NOM	PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE



Depuis 1996, Citoyennage réunit annuellement, dans plusieurs régions de France, des résidents provenant de différents établissements pour un colloque afin de débattre d'un thème qu'ils ont choisi.

Ces rencontres ont pour but de donner la parole aux résidents, puis de la transcrire et de la diffuser.

Citoyennage rappelle ainsi que l'on est citoyen toute sa vie et que l'âge et le handicap ne constituent pas de frein à la libre expression et au libre arbitre.

Voici des propositions concrètes tirées des synthèses sur différents sujets revenus régulièrement lors des colloques.

Cette deuxième parution met en avant les thèmes de liberté, d'autonomie, de solidarité et traite des relations entre résidents et le personnel et avec la direction.

Liberté, autonomie et solidarité

« On se sent vivre tant qu'on se sent libre. Nous n'abdiquons pas notre liberté et, même si sur certains points nous avons besoin d'aide, nous voulons rester libres. »

« Il est d'abord primordial que nous restions des hommes et des femmes libres. Libres de penser, libres de nous exprimer, libres de nos déplacements même lorsque ceux-ci comportent des risques. Il nous faut pouvoir évaluer ceux-ci et les assumer. Nous sommes ainsi des résidents responsables, capables de prendre des initiatives et de faire preuve de solidarité. »

« Pour rester vivant, il faut continuer à être utile. »

« Nous souhaitons garder des responsabilités, même si elles sont limitées. Nous ne voulons pas être assistés sur tous les plans. »

« Nous devons nous aider et être solidaires. Face au manque de personnel, nous estimons qu'il est naturel de mettre la main à la pâte, dans la limite de nos capacités, et pour les personnes qui le peuvent. Encore faut-il qu'on nous l'autorise. »

« Nous désirons agir en fonction de nos goûts et de nos désirs. Il y a des moments où l'on se sent considérés comme des bébés. »

PROPOSITIONS CONCRÈTES PAR LES RÉSIDENTS :

- Liberté de déplacement au sein et en-dehors de la résidence.
- Choisir d'entrée personnellement dans l'établissement
- Développer les échanges inter générations car la transmission de leur savoir auprès des autres générations leur offre un sentiment d'utilité.
- Redonner le moral aux autres, mettre le couvert, distribuer le courrier, montrer le chemin à une personne désorientée, s'entre-aider à table, faire les petites courses des voisins, pousser un résident en fauteuil roulant...
- Laisser les résidents aider le personnel afin de pallier les éventuelles carences
Mais souvent le personnel, la famille ou la direction a peur de laisser faire par souci de sécurité.

Lien avec les autres résidents

« Etablir des contacts entre nous est indispensable. Nous vivons tous ensemble en communauté. »

« Les contacts avec les personnes désorientées peuvent être difficiles. L'image qu'elles nous renvoient peut nous effrayer et les difficultés de communication peuvent être des obstacles. Nous ne savons pas quelles attitudes adopter face à certains comportements. »

« Il faut apprendre à vivre en communauté, à cohabiter avec des personnes qui «perdent la tête» parfois et la peur que ça déteigne sur nous. »

PROPOSITIONS CONCRÈTES PAR LES RÉSIDENTS :

- Ne pas créer de « ghettos »
- Organiser des moments de rencontre adaptés et organisés avec les personnes désorientées.
- Aménager des espaces communs, organiser des rencontres en petits groupes,...
- Les personnels doivent jouer un rôle pour faciliter les contacts, organiser les rencontres entre résidents.
- Pouvoir choisir sa place à table

Lien avec le personnel

« Les contacts avec le personnel ont aussi une très grande importance. Un esprit de famille peut s'instaurer. »

« Il est important que les aides-soignant(e)s et l'ensemble du personnel fassent leur travail avec chaleur, pour que le quotidien devienne propice au plaisir, et que l'on se sente considéré. »

« Il faut un personnel disponible, formé et stable afin de pouvoir également instaurer des relations de qualité. Toutefois nos résidences manquent toujours de personnel. »

« Le week-end, on récupère l'agressivité du personnel parce qu'il n'est pas assez nombreux, mais nous, on y est pour rien. »

PROPOSITIONS CONCRÈTES PAR LES RÉSIDENTS :

- Le soin doit s'accompagner d'une parole et que la relation s'accompagne d'un sourire.
- Personnel soit compétent, qualifié et qu'il aime les personnes âgées.
- Augmenter le nombre de personnel
- Stabilité dans le personnel afin de créer des relations - Moins de changement dans le personnel
- Respecter l'intimité des résidents : « frapper à la porte avant d'entrée »
- Connaissance et respect du rythme de la personne âgée - connaître ses habitudes et ses manies.
- « Nous pouvons proposer aux personnels de se mettre à notre place en utilisant des fauteuils roulants, des déambulateurs, des boules Quiès et faire ensemble des activités comme aux olympiades. »

Lien avec la direction

« Les directeurs, eux, sont trop pressés. On ne les voit pas assez souvent. » « C'est important de voir qu'il nous écoute, qu'il prend connaissance directement de nos préoccupations et qu'il nous apporte des réponses »

« Manque de moment officiels pour discuter »

PROPOSITIONS CONCRÈTES PAR LES RÉSIDENTS :

- Informer les résidents des décisions qui sont prises par les directeurs
- Instaurer plus régulièrement des réunions et des rencontres conviviales avec la direction (fêtes, repas, ...)

Information

« Mais pour nous impliquer, il faut que nous soyons bien informés. Or, nous manquons encore d'informations sur ce qui nous concerne »



« Quand nous manquons d'information, nous nous sentons dépossédés, notamment en ce qui concerne notre santé »

« Nous voulons être plus informés de ce qui se passe dans la maison de retraite : les arrivées, les décès, les anniversaires... »

PROPOSITIONS CONCRÈTES PAR LES RÉSIDENTS :

- Bonne circulation de l'information pour tous: affichage, annonce verbale, journal interne, compte-rendu,...
- Création d'un journal d'établissement ou une radio pour informer de ce qui se passe dans l'établissement
- Tenir informé lors d'un décès. « Cela ne doit pas être tabou car la mort fait partie de la vie. Nous souhaitons à notre manière pouvoir accompagner la personne jusqu'au bout. » : participer aux obsèques, possibilité de rendre un dernier hommage, participer à une collecte ou en adressant des condoléances

Developpez Citoyennage !

En 6 ans grâce au soutien de la CNSA, Citoyennage s'est développé en Île-de-France, Auvergne, Rhône-Alpes, Bretagne et Centre.

Pour participer au développement de cette démarche

contactez nous ad-pa@orange.fr



DISPOSITIF EMPLOI AUTONOMIE : L'ÉTAT PEUT CRÉER 22 000 EMPLOIS

PARALLÈLEMENT À LA PÉTITION «**ENGAGER LA LOI AUTONOMIE DÈS 2014**», L'AD-PA PROPOSE LA MISE EN PLACE DU **DISPOSITIF EMPLOI AUTONOMIE** DONT L'OBJECTIF EST DE CRÉER **22 000 EMPLOIS AU SERVICE DES PLUS ÂGÉS, DÈS DÉBUT 2014**.

L'AD-PA demande solennellement au Premier Ministre un arbitrage concret placé dans la droite ligne des engagements du Président de la République sur quatre points essentiels :

- Diminuer le chômage
- Créer une grande politique en faveur des personnes âgées
- Ne pas accroître la pression fiscale en 2014
- Engager un choc de simplification

AFFECTER INTÉGRALEMENT À LA CRÉATION D'EMPLOIS LES CRÉDITS DE LA CASA ET LES CRÉDITS CNSA ATTRIBUÉS AUX DÉPARTEMENTS

Les crédits de la CASA représentent 600 millions d'euros.

Par ailleurs, l'Etat a repris en 2013 170 millions d'euros sur les crédits de la CNSA destinés aux personnes âgées pour les diriger vers les Départements.

770 millions d'euros, c'est 22 000 créations d'emplois non délocalisables, stables, dans un secteur reconnu par tous les experts comme l'un des plus créateurs d'emplois à moyen terme.

Ces créations sont réparties dans l'ensemble du pays et constituent un élément majeur d'aménagement du territoire ; les zones rurales où les personnes âgées sont nombreuses sont fortement bénéficiaires de ce dispositif.

UN DISPOSITIF SIMPLE ET EFFICACE

Il y a plus de 20 000 établissements et services à domicile.

Il s'agit de créer 1 emploi par établissement et service dans des métiers tels que psychologues, responsables de coordination, animateurs, assistants de vie sociale, personnels d'entretien et de ménage et qui correspondent à de vrais retards du secteur et à de vrais besoins et attentes des personnes âgées à domicile et en établissement.

Chaque établissement et service, après avis des personnes âgées, familles et salariés en Conseil de la Vie Sociale, détermine le type de poste choisi.

UNE AFFECTATION DES CRÉDITS SIMPLE

Les crédits de la CASA sont affectés à chaque



établissement et service par la CNSA. Ceux de la CNSA gérés par les Départements le sont par chaque Département.

La somme est forfaitaire et ne fait l'objet d'aucune proratisation, d'aucune constitution de réserve de la CNSA ou des Départements.

Il s'agit de créer des emplois et d'aider les personnes âgées, pas de mettre en place une nouvelle usine à gaz ingérable et la bureaucratie qui l'accompagne.

LE SUIVI

L'obtention des crédits est liée à l'autorisation de fonctionnement donnée par les Pouvoirs Publics. Les crédits sont donc affectés au vu de l'existence du service et de l'établissement. Il n'y a aucun projet bureaucratique, aucun appel à concurrence, aucun critère d'exclusion.

A posteriori, les structures doivent prouver que les crédits ont bien permis le recrutement des personnes prévues sous peine de reprise des crédits.

Au niveau national, le Dispositif Emploi Autonomie est coordonné par la CNSA au sein du Conseil de laquelle sont représentés tous les acteurs concernés par l'aide aux personnes âgées.

Les Départements adressent à la CNSA le bilan de l'utilisation des crédits qu'ils ont déjà reçus. La coordination générale est assurée par le Conseiller du Premier Ministre chargé de la simplification des Politiques Publiques.

Si l'affectation des crédits de la CASA était repoussée à 2015, selon l'annonce faite par le Premier Ministre le 14 octobre dernier à l'issue d'une réunion à Matignon, elle constituerait, avant les prochaines échéances électorales, un signal fort au détriment des personnes âgées, de leurs familles et des professionnels.

ANNONCE D'UNE LOI VIEILLISSEMENT : UNE TENTATIVE DE DIVERSION NAÏVE

L'annonce ce matin d'une Loi sur le Vieillessement est une diversion destinée à faire oublier les 600 millions de crédits de la CASA (1) que l'Etat envisage de détourner au détriment des personnes âgées en 2014.

Les promettre pour 2015 comme l'Etat les a promis pour 2014 en 2013 n'est pas acceptable.

L'AD-PA appelle donc solennellement l'Etat à tenir ses précédents engagements et maintient la proposition d'un « Dispositif Emploi Autonomie » permettant de créer, dès janvier 2014, 22 000 emplois pour accompagner les personnes âgées fragilisées, à domicile et en établissement.

Si l'affectation des crédits de la CASA était en effet repoussée à 2015, elle constituerait, avant les prochaines échéances électorales, un signal fort au détriment des personnes âgées, de leurs familles et des professionnels.

C'est pourquoi l'AD-PA a lancé la pétition :

<http://www.change.org/fr/pétitions/président-de-la-république-engager-la-loi-autonomie-dès-2014>

(14 octobre)

PLFSS 2014 : DEBATS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Suppressions d'emplois à domicile et en établissements sur fond de détournements généralisés, le PLFSS 2014 est inacceptable.

L'AD-PA s'était montrée indulgente l'an dernier car le taux d'augmentation des budgets des établissements et services pour personnes âgées était supportable (1,4%) ; or, c'est une diminution en chiffres absolus qui est prévue pour 2014 puisque l'augmentation des budgets sera inférieure à la hausse des salaires et des prix.

Même en période de crise, ce budget n'est pas acceptable car dans une famille détourner l'argent de la grand-mère pour arrondir les fins de mois est moralement insupportable.

Le pire est évidemment le détournement d'un milliard d'€, le plus important jamais réalisé au détriment des personnes âgées, et en particulier les crédits de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie).

L'AD-PA a démontré que l'Etat pourrait créer 22 000 emplois avec cette taxe payée par l'ensemble des retraités.

Le Premier Ministre doit revenir sur cet arbitrage sous peine d'être totalement décrédibilisé sur tout sujet concernant l'aide à nos aînés.

L'AD-PA propose donc à chacun de signer la pétition :

<http://www.change.org/fr/pétitions/président-de-la-république-engager-la-loi-autonomie-dès-2014>

(23 octobre)

100 MILLIONS D'EUROS POUR LES PERSONNES ÂGÉES : UN PREMIER PAS EN AVANT

Les Députés ont adopté la nuit dernière la réaffectation de 100 millions € de crédits en faveur des personnes âgées sur le milliard détourné (dont 600 millions € de la CASA).

L'AD-PA salue ce pas en avant qui montre que de nouveaux arbitrages sont possibles.

L'Association propose donc aux Français de soutenir la pétition pour une réforme de l'aide à l'autonomie dès 2014 ; elle rappelle sa proposition de création, sans impôt supplémentaire, de 22 000 emplois dans les services à domicile, coordinations et établissements, à la veille de l'annonce de mauvais chiffres du chômage.

(24 octobre)

CONSEIL DE LA CNSA : L'ÉTAT ISOLÉ

L'État s'est retrouvé bien seul sur le budget 2014 au Conseil de la CNSA de ce 19 novembre. Les organisations de personnes âgées, personnes handicapées, professionnels et familles, dont l'AD-PA, ont voté contre le budget comme les syndicats de salariés.

Un tel choix montre le mécontentement profond puisque sur les 8 budgets depuis la création de la Caisse, ses membres n'ont voté contre que 2 fois.

Pour leur part les organisations d'employeurs ont pris acte, alors qu'elles ont rappelé avoir régulièrement voté pour. C'est bien entendu le détournement de la CASA qui a été au centre des débats

En effet l'État détourne chaque année des crédits de la CNSA, ce que l'AD-PA a toujours dénoncé. Mais en 2014 on passe de l'artisanat à l'industrie avec des montants jusqu'ici jamais atteints.

Ont aussi été soulignés l'insuffisance des moyens qui seront alloués aux personnes âgées et aux personnes handicapées à domicile et en établissement, le maintien des suppressions de postes dans certains établissements pour personnes âgées (convergence) et surtout les dysfonctionnements de l'État qui, dans un secteur unanimement reconnu comme sous-doté, continue à ne pas dépenser les maigres crédits existants.

Ainsi de nouveaux crédits seront gelés et 50 millions € non délégués aux ARS ne seront pas affectés à l'aide aux personnes âgées. De même 4,4 millions € de recettes nouvelles ne seront pas distribués et grossiront les crédits qui seront assurément repris dans les années à venir.

L'AD-PA continue donc à proposer la pétition qu'elle a initiée avec la FNAR, afin que le Premier Ministre affecte tous les crédits existants, dont la CASA, à l'aide aux personnes âgées et à la création d'emplois.

(19 novembre)

L'AD-PA SE DÉVELOPPE EN NORD PAS-DE-CALAIS


L'AD-PA a signé une convention avec l'Association des Directeurs de Maisons de retraite du Nord Pas-de-Calais. Les adhérents de cette association deviennent membres du réseau AD-PA.

Bienvenue à eux et à leur Président Jean-Claude DOUCY.

Merci à S. GUNST, Correspondant régional et G. VANDAELE, Correspondante départementale 62 pour leur action dans ce rapprochement.

SUIVEZ L'AD-PA SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Vous pouvez :

- Suivre l'actualité de l'association en temps réel, 
- Etre informé et suivre les réunions et/ou évènements organisés par l'AD-PA,
- Etre tenu au courant rapidement des dernières informations du secteur,
- Et partager avec nous des infos, et réagir à l'actualité.

Un moyen pour rester toujours en contact avec l'Association !



N'HÉSITÉZ PAS À NOUS RE-JOINDRE :

Sur twitter : @AssociationADPA

Sur Facebook : www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669

Sur le blog : <http://ad-pa.blogspot.fr/>

EMPLOI

DEMANDE D'EMPLOI

CHERCHE POSTE DIRECTEUR EHPAD RHÔNE-ALPES.
 Diplômée Master 2 R N C P : «Direction d'établissements médico-sociaux ». 15ans d'expérience dans gestion centre de profit du secteur médical.
 Disponibilité immédiate

Emmanuelle
 Crepet-Lamarche
 14 avenue Pierre LANFREY
 73000 Chambéry
 06 52 69 51 39

Directrice d'établissement sanitaire, social et médico-social, en poste de chefferie en EHPAD (165 lits) dans la Manche, je RECHERCHE UN POSTE DE DIRECTRICE EN RÉGION PARISIENNE pour un rapprochement familial, habitant dans le Val de Marne.

Valérie Haute
 1 allée Guillaumet
 94550 Chevilly-Larue
 06 24 76 46 26
valerie.haute@yahoo.fr



CASA : LES PERSONNES ÂGÉES EN PARLENT

Retrouvez leurs témoignages sur :

- Blog AD-PA : <http://ad-pa.blogspot.fr/>
- You tube : « ENGAGER LA LOI AUTONOMIE DES 2014 »

GÉRONTOLOGIE ET SOCIÉTÉ N° 145 - FNG



VOUS AVEZ DIT DÉPENDANCE ? ÉTAT ACTUEL D'UN DÉBAT

Le débat est ouvert depuis plus de 20 ans et a donné lieu à une abondante littérature. À l'orée d'une loi prévue pour la fin de l'année 2013, ce numéro de Gérontologie et Société tente de remettre en perspective les éléments du débat. Le vieillissement de la population se distingue par la transversalité des domaines qu'il vient interroger. Ce numéro croise donc les points de vue de chercheurs de différentes disciplines et élargit ses horizons à l'Europe et à l'Afrique. Quels sont les éléments actuels du débat ? Tout d'abord les questions posées par les mutations d'une société vieillissante où se côtoient maintenant quatre générations et où les rôles traditionnels entre les hommes et les femmes se reconfigurent, mais également les questions soulevées par la médicalisation de plus en plus habituelle de la fin de vie.

Les enjeux économiques sont aussi au cœur de ce numéro.

Pour sortir de l'approche financière coûts/bénéfices, les auteurs proposent de prendre en compte d'autres enjeux liés notamment à l'impact des aidants familiaux dans l'économie générale de la dépendance et aux comportements économiques des retraités, et de s'inspirer pour cela des pratiques de pays voisins. La nécessité d'un arbitrage politique sur les ques-

tions de barrière d'âge ou de prise en charge financière de la dépendance est ensuite largement débattue. Enfin, le dernier volet évoque l'expérience vécue autour du corps quand survient la dépendance. Co-dépendance, sens donné aux générations suivantes, les auteurs rappellent la place fondamentale des personnes dépendantes dans le maintien d'un équilibre individuel et collectif.

FNG - 264 pages - 26,50€

ETAPES : LA RETRAITE DE PASCALINE - Collectif

Ce texte a été écrit dans le cadre du groupe de conversation de la maison de retraite Augustin Azémia.

Il fait suite au projet « Prix Chronos 2011 ». Ce prix littéraire, porté par la Fondation Nationale de Gérontologie, nous avait amenés à partager nos idées avec des élèves, autour de la lecture de quatre livres. Les thèmes proposés par le Prix Chronos sont la vieillesse, la mort, la maison de retraite et la famille.

À partir de novembre 2011, sur le créneau réservé au groupe de conversation, nous avons commencé à inventer l'histoire de Pascaline. Car c'est bien d'une fiction dont il s'agit.

L'entrée en maison de retraite est un thème qui fait peur, on a encore des fausses idées sur la maison de retraite. Ce n'est pas l'hospice.

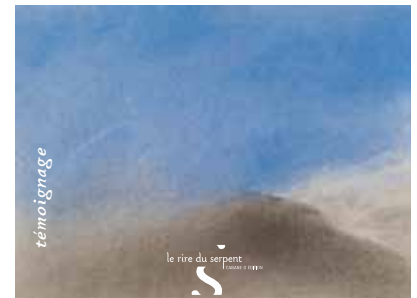
Dans notre groupe, la majorité avait dit « jamais je rentrerai en maison de retraite ! » et maintenant nous sommes là. Si nous n'étions pas là, nous aurions toujours nos idées fausses.

Le Rire du serpent - 108 pages - 15€

Étapes

La retraite de Pascaline

par des résidents
de la maison de retraite
Augustin Azémia du CCAS
de la Ville d'Evreux



LA FRAGILITÉ DES PERSONNES ÂGÉES - DÉFINITIONS, CONTROVERSES ET PERSPECTIVES D'ACTION - François Béland, Hervé Michel



La fragilité est un processus latent, fluctuant et potentiellement réversible. Développée par les gériatres, cette notion ouvre la voie à des actions de prévention qui permettraient aux personnes âgées de maintenir un vieillissement actif et de récupérer leurs capacités physiques.

L'enjeu est donc d'intervenir en amont du processus de fragilisation, avant même la manifestation des premiers signes de fragilité, pour permettre aux personnes âgées de conserver leur autonomie le plus longtemps possible et aux pouvoirs publics de réduire les dépenses liées au vieillissement. S'il y a globalement consensus sur l'intérêt et la nécessité d'agir, les divergences persistent sur la définition et la mesure de la fragilité.

La fragilité est-elle un syndrome gériatrique ou une simple accumulation de risques ? Quels liens entre fragilité, maladies chroniques et dépendance ? Doit-on simplement parler de fragilité ou aussi de vulnérabilité ? Façonnée par les travaux de recherche essentiellement gériatrique, la fragilité émerge aussi comme une catégorie d'action publique qui interroge l'évolution du système de protection sociale du moins les politiques du vieillissement.

Par son approche pluridisciplinaire et internationale, cet ouvrage apporte un éclairage précis et inédit sur la fragilité, mais aussi sur la vulnérabilité des personnes âgées.

François Béland est professeur au département d'administration de la santé à l'École de santé publique, Université de Montréal et co-directeur de Solidage, Groupe de recherche sur la fragilité et le vieillissement de l'Université de Montréal – Université McGill, Hôpital général juif de Montréal, Québec.

Docteur en science politique, Hervé Michel est directeur de MADoPA, Centre expert en technologies et services pour le maintien en autonomie à domicile des personnes âgées.

EHESP - 288 pages - 25€

LA FRANCE FACE AU VIEILLISSEMENT - Jean-Hervé Lorenzi et H  l  ne Xuan

La France face au vieillissement

Le grand d  fi

Sous la direction de
Jean-Herv   Lorenzi et H  l  ne Xuan

Descartes & Cie

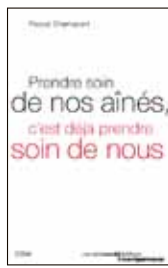
2013-2030, c'est le basculement de la France dans une soci  t   vieillissante, un choc d  mographique sans pr  c  dent. Mais c'est aussi un moment de rajeunissement de la France avec l'av  nement d'une nouvelle g  n  ration. Ce ph  nom  ne exceptionnel bouleverse d  s    pr  sent nos politiques   conomiques et sociales.

Il faut repenser le r  le et les modalit  s de la protection sociale, b  tir un syst  me de retraites soutenable et r  organiser une formation initiale et professionnelle qui favorise l'entr  e et le maintien sur le march   du travail des juniors et des s  niors. Dans le m  me temps, il faut poser les bases d'une silvereconomy.

   partir d'une analyse approfondie des donn  es nationales et internationales, ce livre propose une politique radicalement nouvelle, fond  e sur une v  ritable solidarit   entre les g  n  rations.

Descartes & Cie- 208 pages - 40  

QUAND LES ADH  RENTS AD-PA SORTENT DES LIVRES :



LA NOUVELLE CONCEPTION DES EHPAD - G. Brami

PRENDRE SOIN DE NOS A  N  S, C'EST D  J   PRENDRE SOIN DE NOUS - P. Champvert

ETAT DES LIEUX DE LA M  DIATION ANIMALE DANS LES MAISONS DE RETRAITE - R. Kohler

LE GRAND   GE EST    L'ABANDON ! PROPOSITIONS POUR   VITER LE PIRE - N. Martinet

IMAGES DE LA VIEILLESSE DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE - Y. Sauveur

L'ACTION SOCIALE A-T-ELLE ENCORE UN AVENIR ? - P. Savignat

LE JEU : UN V  RITABLE OUTIL DE TRAVAIL LUDIQUE POUR ENTREtenir ET STIMULER LA M  MOIRE

JEUX MARTIN MALERMME CR  ATION

Si, aujourd'hui, le jeu reste avant tout un divertissement d  sint  ress  , destin      faire passer agr  ablement le temps    celui qui s'y livre, il peut   galement   tre consid  r   comme un v  ritable outil de travail par les professionnels. En effet, le jeu est un m  diateur efficace et attractif pour entretenir la m  moire imm  diate et la m  moire    court terme.



LA STIMULATION DES FONCTIONS COGNITIVES

Martin Malermme,   crivain et concepteur de jeux, a d  velopp   une gamme de jeux de lettres particuli  rement adapt  e aux personnes   g  es. Le cr  ateur de ces jeux, laur  at du concours Lepine et du Salon International des Inventions de Gen  ve explique : "Passionn   par les mots, j'ai voulu cr  er des jeux de lettres    la fois ludiques, utiles et interg  n  rationnels". En effet, ses jeux Deplimo, Vit'1mot et Ludimo stimulent les fonctions cognitives – le raisonnement et la m  moire – et d  veloppent la concentration. La visualisation, la r  p  tition et la m  morisation constituent les axes principaux des jeux de lettres de l'  crivain sur la base desquels une animation autour du "souvenir" peut se faire. Tout en cr  ant une relation privil  gi  e    l'autre, ils d  veloppent la concentration.

Le cr  ateur ajoute "Toutes les r  gles de mes jeux acceptent l'utilisation d'un dictionnaire ou d'une encyclop  die, ce qui augmente les capacit  s de m  morisation des moins jeunes".



LE JEU FAVORISE LES   CHANGES ET LA COMMUNICATION

"En s'appuyant sur une participation active et volontaire du r  sident, le jeu favorise les   changes et la communication et accentue   galement l'imaginaire" indique Martin Malermme. Il poursuit : "J'ai voulu que mes jeux offrent un confort d'utilisation et de pr  hension par les personnes   g  es gr  ce    des pi  ces – lettres et cartes – plus faciles    voir,    saisir et    manipuler".

De plus, les tons, les graphismes et les couleurs, chatoyants et vifs dans certains jeux, pastels ou reposants dans d'autres, permettent aux praticiens du langage et aux animateurs d'adapter une dynamique ambiante au ressenti des seniors. "Si tous mes jeux disposent de r  gles   crites, ils peuvent s'utiliser sans elles et laisser une totale libert   d'expression qui, souvent, chez les seniors, accentue l'imagination et la convivialit  ".

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.mmcreations.fr/seniors



Edition 2013

La Fondation Nationale de Gérontologie propose, depuis 2001, que des personnes âgées, résidant en établissements, vivant à domicile ou habitués des foyers-clubs, rédigent des lettres individuelles ou collectives sur les sujets qui leur tiennent à cœur. Un jury prime les lettres en prenant en compte leur diversité.

La liberté d'expression des personnes âgées qui est sollicitée et encouragée se trouve parfois confrontée aux tabous sociétaux et institutionnels, voire à la censure, certaines paroles étant perçues comme particulièrement dérangeantes !

3 DES 6 LAURÉATS 2013

EVA, 90 ANS

Aux enfants de la DDASS,

A 90 ans, je ne vais pas décrire ma vie de A à Z mais je tiens à vous faire part d'un passage de ma vie qui m'a beaucoup marqué, surtout mon époux.

Je me suis mariée à 22 ans, mon époux était un enfant de la DDASS. Sur son extrait de naissance, nous avons appris qu'il n'était pas né sous X, sa mère avait 18 ans, elle lui a donné son nom de famille. Son patron qui était le maire de la commune avait obtenu des renseignements qui avaient révélé que sa mère était décédée très jeune.

Un jour, je me trouvais au guichet de la Sécurité Sociale, à l'époque où les remboursements pouvaient avoir lieu au guichet.

On appelle Mme C., comme il y avait deux personnes avec le même nom dont moi, nous nous sommes avancés pour demander des précisions car le prénom n'avait pas été précisé.

L'employée précise : Mme C. Raymond.

Ce n'était pas moi qui était concernée mais l'autre personne.

Dès que ce Monsieur est revenu à côté de moi, je me suis permis de lui demander de quelle commune il était, du côté de Montcuq me dit-il. Sachant que la mère de mon époux était décédée, je lui dis que mon époux était de la DDASS, que le nom de sa mère était M.C. et qu'elle était native de la région de Montcuq. Il a semblé très ému et nous sommes partis chacun de notre côté.

Huit jours plus tard, ce Monsieur et son épouse nous rendent visite et nous apprennent que nous sommes cousins germains. Ce fut une grande joie pour mon époux de connaître un membre de sa famille.

Nous avons appris que ce cousin en arrivant chez lui, suite à notre entrevue au guichet de la sécurité sociale, a demandé des explications à ses parents :

«La Tante M. avait-elle eu un enfant très jeune ?

Oui, ont-ils répondu

Vous n'avez pas honte d'avoir laissé cet enfant à l'assistance publique, je vais aller le voir et savoir si on peut créer des liens familiaux ?»

Et c'est ainsi que nous avons retrouvé une partie de la famille. A ce jour, mon époux est décédé, j'entretiens toujours de très bonnes relations avec ce cousin.

Je tenais à faire passer ce message pour dire à tous les enfants de la DDASS, sans famille, de ne pas perdre espoir, comme nous, il est possible de retrouver un jour un membre de sa famille et ce jour là, le soleil brillera pour eux.

Eva

GENEVÈVE, 85 ANS

A l'espoir,

La vie est faite de moments très différents.

Lorsque j'ai rencontré mon mari, ce fut un changement de vie, je quittais mon père pour aller avec un autre homme, je quittais le domicile familial pour le domicile conjugal. Nous avons voyagé au gré de ses missions militaires, nous avons eu des enfants et les avons élevés, nous avons choisi de nous installer quelque part, nous avons partagé des moments forts, des joies et des peines pour le meilleur et pour le pire. Je me suis occupé de lui jusqu'au bout et il est parti. Son décès fut un choc pour moi, sa femme qui restait et pour la famille.

Je ne croyais plus en rien et finalement j'ai rencontré Louis à la Résidence. Il s'agissait d'un amour platonique. Nous nous sommes rencontrés et avons éprouvé de la sympathie l'un pour l'autre. Nous nous sommes faits le serment de rester ensemble jusqu'à la fin de notre vie. Rapidement je me suis entendue avec sa fille. Avec lui il s'agissait d'une communion de sens. Nous étions libres, nous passions du temps l'un avec l'autre, nous discutons et regardions la télévision, il venait me chercher pour aller au restaurant (nous habitons à côté). Nous nous entendions sur tout, nous avions la même morale et les mêmes convictions religieuses.

Je n'ai pas eu l'impression de trahir mon mari au contraire je me disais qu'il m'aidait à sa place. Louis me manque car à deux nous supportons de vivre à la résidence, nous passons des moments agréables. Je n'ai pas eu le rôle de femme mariée avec lui, c'était un rôle que j'avais déjà eu avec mon mari. Lui aussi avait vécu cela avec sa femme. Au contraire, nous étions juste deux personnes qui se sont rencontrées.

Le jour où il est décédé, ce fut une casure tout ce que l'on avait décidé de faire, d'être l'un pour l'autre ne pouvait plus l'être. Je garde les liens que j'ai eus avec lui, comme s'il était vivant encore. Je continue à lui parler tout comme je parle à mon mari. Une phrase que j'apprécie à me souvenir est de ne pas oublier que ce sont nos disparus qui nous aident à vivre. Ce qui est important c'est de pouvoir continuer de leur parler à nos disparus. Il faut rester vivant, pour éviter une solitude de vie.

Geneviève

ELIANE, 68 ANS

A ma sœur,

Il lui arrive d'aller au cimetière, pas celui de la ville, celui de mon village, quand il est calme et tout fleuri. Elle a un circuit tout tracé vers les tombes de la famille. Elle se rend compte que j'ai là presque autant de connaissances que de l'autre côté du mur. Ce ne sont pas des histoires de mort qui lui reviennent et qu'elle me raconte, mais des histoires de vie. Sans doute faut-il venir ici de temps en temps pour apprendre le sens et la beauté de la vie

Eliane